



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE VIERZON-SOLOGNE-BERRY&VILLAGES DE LA FORET

03 AVRIL 2020

L'an deux mille vingt, le trois avril à quatorze heures trente, les membres du Conseil communautaire se sont réunis en audio-conférence, sous la présidence de Monsieur François DUMON, Président.

Secrétaire de séance : Rached AIT-SLIMANE

Présents :

Commune de Dampierre-en-Graçay

Henri LETOURNEAU

Commune de Foëcy

Laure GRENIER-RIGNOUX, Alain LOUIS, Jean-Louis NADLER

Commune de Genouilly

Sylvie SEGRET-DESCROIX

Commune de Graçay

Jean-Pierre CHARLES

Commune de Massay

Jacques PESKINE

Commune de Méry-sur-Cher

Rached AIT-SLIMANE

Commune de Nançay

Alain URBAIN

Commune de Neuvy/Barangeon

Ghislaine JENNEAU

Commune de Nohant-en-Graçay

Jean-Marc PETIT

Commune de St-Laurent

Denys GODARD

Commune de St-Outrille

Alain LEBRANCHU

Commune de Thénieux

Paul PIETU

Commune de Vierzon

François DUMON, Jean-Claude SANDRIER, Marie-Hélène BODIN, Elisabeth HOVASSE-PRELY, Jill GAUCHER, Fabienne MONTIGNY, Philippe FOURNIE, Solange MION, Jean-Marc DUGUET, Frédéric COUTURIER, Franck MICHOUX, Djamila KAOUES, Céline MILLERIOUX, Salvatore CRINI, Gérard MASSICARD, François TESSIER, Mary-Claude GRISON, Jean ROUSSEAU, Martine RAIMBAULT, Franck PIFFAULT, Francois TESSIER

Commune de Vignoux/Barangeon

Philippe BULTEAU, Corinne TORCHY

Absents excusés :

Commune de Graçay

Chantal BERTHET, pouvoir à Jean-Pierre CHARLES

Commune de Massay

Dominique LEVEQUE pouvoir à Jacques PESKINE

Commune de Neuvy/Barangeon

Marie-Pierre CASSARD pouvoir à François DUMON

Commune de St-Georges-sur-la-Prée

Vincent FAUCHEUX pouvoir à Paul PIETU

Commune de St-Hilaire-de-Court

Stéphane ROUSSEAU

Commune de Vierzon

Ralida FERRAS pouvoir à Fabienne MONTIGNY

Nicolas SANSU, Bruno BOURDIN

Commune de Vignoux/Barangeon

Etienne PERNOLLET

Cyril BREUIL,

Commune de Vouzeron

Zitony HARKET pouvoir à Denys GODARD

ORDRE DU JOUR

DEL20/114 MODALITES D'ORGANISATION DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN AUDIO-CONFERENCE

DEL20/115 CONTRIBUTION AU FONDS DE SOLIDARITE NATIONAL ET REGIONAL A DESTINATION DES ENTREPRISES PARTICULIEREMENT TOUCHEES PAR LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES FINANCIERES ET SOCIALES DE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID 19 ET TOUTES MESURES D'URGENCES NECESSAIRES AU MAINTIEN DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

DEL20/114 MODALITES D'ORGANISATION DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN AUDIO-CONFERENCE

Le Président,

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :

- d'approuver les modalités d'identification des participants par un appel des membres du Conseil communautaire par ordre alphabétique,
- d'approuver les modalités de scrutin par un appel des votes des membres du Conseil communautaire par ordre alphabétique,

Vote

Approuvé à l'unanimité (43 voix pour)

DEL20/115 CONTRIBUTION AU FONDS DE SOLIDARITE NATIONAL ET REGIONAL A DESTINATION DES ENTREPRISES PARTICULIEREMENT TOUCHEES PAR LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES FINANCIERES ET SOCIALES DE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID 19 ET TOUTES MESURES D'URGENCES NECESSAIRES AU MAINTIEN DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Le Président,

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :

- de contribuer au fonds de solidarité national et régional et à toutes mesures d'urgence nécessaires au maintien de l'activité économique à hauteur de 400 000,00 euros,
- d'autoriser le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de ces mesures et à signer les documents y afférents,
- d'inscrire au budget la dépense correspondante.

Vote

Approuvé à l'unanimité (43 voix pour)

Fait à Vierzon, le 06 avril 2020

Le Président,


François DUMON

